

Le Griffon

Le journal municipal de Hanches

Gratuit

Mars 2023

N°70

Édito Chère Hanchoise, cher Hanchois,

Notre équipe municipale est déjà à mi-mandat. C'est l'occasion de faire un premier bilan et évoquer la deuxième partie du mandat.

La première a été marquée par la crise sanitaire qui a impacté la commune sur le plan économique, social et financier. Nous avons lancé tous nos projets d'aménagements dès l'année 2020 : la première tranche du cœur de ville, la maison des projets et accompagné le lycée et le centre de secours.

La seconde moitié du mandat sera caractérisée par la crise énergétique durable et ses effets financiers sur la population, les entreprises et la commune. Pour cette dernière, la facture énergétique sera multipliée par plus de 3 qu'il va falloir financer par de nouvelles économies et la recherche de recettes nouvelles.

Notre politique oscillera entre austérité et sobriété tout en se projetant vers les années à venir : création de la deuxième tranche du cœur de ville, isolation thermique du groupe scolaire, requalification du centre bourg.

La ville de Hanches continue sa route dans des conditions économiques difficiles qui demandent vigilance et maîtrise, mais nous sommes confiants et préparons l'avenir dès maintenant.

Jean Pierre RUAUT, Maire de HANCHES

Le lycée Joséphine Baker se prépare pour septembre

Nous avons évoqué, dans le bulletin municipal, édition 2023, la filière « SN EC - Système Numérique » proposée au **lycée Joséphine Baker**. Depuis la date de distribution de ce bulletin, la filière « Systèmes numériques » a été restructurée et devient « **Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique (CIEL)** ».

Ainsi le baccalauréat professionnel Systèmes numériques (option C « réseaux informatiques et systèmes communicants ») proposé au **lycée Joséphine Baker** devient le **baccalauréat professionnel CIEL – Cybersécurité Informatique et réseaux, Electronique** (sans option).

De même, le BTS système numérique est renommé **BTS CIEL – Cybersécurité Informatique et réseaux, Electronique** - mais conserve son option B « Électronique et réseaux ».



J. Baker
LYCÉE POLYVALENT
HANCHES

En avant-première, découvrez l'identité visuelle du **Lycée Joséphine Baker** dans un style résolument moderne et graphique.

Retrouvez régulièrement sur le site de la mairie, les dernières informations sur le lycée **Joséphine Baker** (informations nouvellement mises en ligne : les options des classes de première et de terminale, les nouveaux flyers à télécharger , etc...).

www.ville-hanches.fr/ _ rubrique le lycée Joséphine Baker ou scanner le QR CODE



Responsable de la communication et de la publication : Jean Pierre Ruaut
Rédaction, documentation, réalisation : Service communication
Impression : ICS—Impression Création Services—Droue-sur-Drouette
Dépôt légal à date de parution
Ce journal est également en pdf sur www.ville-hanches.fr/griffon.html

Contact : Mairie de Hanches
30 rue de la Barre 28130 Hanches
33(0)2 37 83 42 29
accueil@ville-hanches.fr
www.ville-hanches.fr

Priorité aux piétons

Pour que le partage de la circulation sur le **cheminement doux** le long de la RD 906 se fasse en toute sécurité, quelques règles de prudence s'imposent :

Priorité absolue aux piétons :

En cas de rencontre avec des piétons, ce sont les cyclistes ou EDPM (engin de déplacement personnel motorisé tel que patinette, over-board) qui mettent pied à terre. Leur vitesse est limitée à 10 km/h.

Ils doivent également mettre pied à terre lorsqu'ils quittent la voie douce et emprunter les passages protégés à pied.

Pour tous, priorité aux véhicules entrant ou sortant des entrées carrossables afin de ne pas encombrer la voie.

Soyez visibles de tous :

Portez des vêtements clairs ou munis de bandes fluo. Chaque engin doit être éclairé correctement.

Le port du casque est fortement recommandé, il devient obligatoire hors agglomération. (code de la route).



Musique et théâtre

Côté culture, ce début d'année 2023 deux évènements culturels vous ont été proposés dans notre commune.

Le dimanche 29 janvier, l'Ensemble Gabriel a présenté son spectacle « Miroir Sonore » à l'Eglise Saint-Germain qui possède une acoustique louée par de nombreux musiciens. Le répertoire baroque de l'Ensemble était entrecoupé de saynètes pleines d'humour qui permettaient d'aérer l'enchaînement des morceaux choisis.

Ce fut un bel après-midi ; malgré la participation libre proposée, nous aurions pu être plus nombreux à y assister.



Les 11 et 12 février, la troupe du Théâtre Endorphine est venue mettre en scène deux représentations de la pièce originale « Ouah ». Le rire déployé par les nombreux spectateurs était l'évidente manifestation de la sécrétion naturelle des endorphines, hormones du bonheur, qui ont action anxiolytique, antalgique et relaxante.

Merci à ces acteurs amateurs de nous faire du bien en riant.



Le conseil municipal des enfants

En janvier dernier, lors de la soirée des vœux, les 16 enfants qui siègeront au conseil municipal des enfants étaient présents.

Déjà, par le passé, ce conseil a travaillé pour faire aboutir des structures encore présentes sur la commune (city stade, parcours santé, etc.). Après deux grosses années Covid, il paraissait urgent de faire renaître « le phénix de ses cendres ».

L'installation de ce nouveau conseil des enfants est prévue fin mars, en salle du Conseil Municipal en présence de Monsieur le Maire. Ce sera pour ces élèves l'occasion de découvrir comment fonctionne un conseil municipal : convocation, appel, ordre du jour, débat...

Evidemment, la durée en sera réduite pour s'adapter aux capacités d'écoute, d'attention et de participation liées à leurs âges. Il leur sera proposé de travailler sur leurs propres souhaits en s'inspirant de la participation citoyenne, offerte à tous, via le « budget participatif ». Mais, le bruit court déjà qu'ils ne vont pas y venir les mains vides !

Campagne d'inscription scolaire rentrée 2023/2024

Enfants nés en 2020

Inscription sur rendez-vous auprès du service scolaire de la mairie. Tél : 02.37.83.42.29

Le cœur de village

Mais que font encore ces barrières sur la place du « Cœur de village » ?

Vous avez été nombreux à vous poser cette question... et notamment tous ceux d'entre vous qui habitent à proximité.

Quelques explications concernant les travaux :

Il y a eu un retard dans l'achèvement du bâtiment construit par Nexity pour Habitat Eurélien, le bailleur social, en raison de la déficience de 2 entreprises. De ce fait, tant que des travaux restaient à faire sur ce bâtiment, impossible de terminer la place (risque de détérioration) et d'installer l'éclairage public. L'aménageur (la SAEDEL) qui porte le projet pour le compte de la commune n'a pu réceptionner les travaux.

Ce retard a été amplifié du fait de la période hivernale durant laquelle les centrales qui fabriquent les enrobés sont fermées.

Grippe aviaire ou influenza aviaire - soyez vigilant...

Un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène a été découvert sur la commune de Courville-sur-Eure. Pour éviter tout risque de diffusion du virus aux élevages d'oiseaux, le Préfet d'Eure-et-Loir a pris un **arrêté déterminant une zone de contrôle temporaire sur l'ensemble du département d'Eure-et-Loir**.

Promeneurs : Veuillez rester sur les chemins balisés et ne pas vous approcher ni nourrir les oiseaux sauvages.

Si vous trouvez des oiseaux morts : Ne pas les toucher et les géolocaliser. Téléphonnez au 02.37.91.93.57 (service départemental) ou 02.37.24.04.00 (Fédération des chasseurs).

Particuliers détenteurs de volailles :

- Mettez vos volailles à l'abri afin d'éviter les contacts avec les oiseaux sauvages.
- Déclarez vos animaux à la mairie (même pour une seule volaille), vous serez informé de l'évolution de la situation.



12 Agenda

[MARS]

18 MARS

Comité d'Animation

Salle polyvalente

Soirée Cabaret

25 et 26 MARS

Hanches Pétanque

Boulodrome

Championnat triplettes

mixtes

[AVRIL]

2 AVRIL

Les Z'Hilaires

Salle polyvalente

Représentation de théâtre

15 et 16 AVRIL

Hanches Pétanque

Boulodrome

Championnat triplettes

séniors

16 AVRIL

ES Auneau Cyclisme

Centre-ville

Courses cyclistes

24 AVRIL

EFS

Salle polyvalente

Collecte de sang

29 AVRIL

Les Am'Acteurs

Salle polyvalente

Représentation de théâtre

[MAI]

13 MAI

Municipalité

Salle polyvalente

Printemps des séniors

13 MAI

Municipalité

Salle polyvalente

Concert Jean-Pierre Ménager

Une certaine histoire de

France en chansons

13 MAI

AEDAH

Halle

Marché nature de printemps

14 MAI

ASCH—Section VTT

Halle

Randonnées VTT

21 MAI

Hanches Pétanque

Boulodrome

Concours

24 MAI

Hanches Pétanque

Boulodrome

Concours doublette vétérans

[JUIN]

Les 9 et 10 juin

AEDAH

Salle polyvalente

Exposition 40 ans de la bi-

bliothèque

17 et 18 juin

AEDAH

Salle polyvalente

Représentation Théâtre en-

fants et adolescents

24 juin

CAH et municipalité

Prairie et halle

Fête de la St Jean

Rencontre avec les nouveaux

arrivants et remise des cartes d'électeurs aux jeunes

Le résultat du quizz



La photo du quizz proposé dans le dernier Bulletin Municipal a été prise à l'entrée de la rue de Ouencé au niveau du numéro 8. M. Guimard a été le premier à nous avoir donné la bonne réponse. Vous trouverez sur le site de la commune à la rubrique « Bienvenue/Hanches en images » de nouvelles photographies et cartes postales (crédit M. Guimard que nous remercions chaleureusement). N'hésitez pas à nous transmettre vos photographies pour enrichir cette base de données.

L'aide aux entreprises Le relais Emploi

Le relais emploi de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France est l'interface entre les entreprises du parc d'activités et les demandeurs d'emploi dont il assure le suivi. Il a un double rôle : à la fois pour les demandeurs d'emploi et aussi pour les entreprises qui cherchent à recruter. Vous êtes demandeur d'emploi... Bénéficiez d'un accompagnement et de conseils personnalisés et gratuits.

Contact : jean-claude.boyer@porteseureliennesidf.fr

Nouvellement nommé à la communauté de commune, M. Aymeric MONNIER est chargé de mission au Développement Economique et au Tourisme et est disponible auprès des acteurs économiques de notre territoire.

Contact : aymeric.monnier@porteseureliennesidf.fr



Plus d'informations sur le site des Portes Eulériennes : www.porteseureliennesidf.fr

Votre commune reste à votre écoute et vous propose des permanences le samedi matin, sur rendez-vous, au 06.10.97.47.04.

Nouvelles activités

Chambres d'hôtes—Chez Patricia

Produits locaux, massages et soins détente, promenade découverte sur l'histoire de Hanches
16, rue de l'Ayé - Tel : **07 81 03 77 05**
Email : pboseas@hotmail.fr
Site internet en cours de construction

Événement'Ciele

Agence de conseil & formation en entreprise
Magali Chodecki—Tél : **06 11 57 29 87**
Email : lecolombierdehanches@gmail.com
Site : www.evenementciele.com

Shénélia Institut

Soins d'esthétique, beauté, cosmétiques
21, rue de la Barre—Tel : **07 82 84 75 24**
Email : accueil@shenelia.kalendes.com
Site : www.kalendes.com/shenelia/#/welcome

Journée européenne des métiers d'art

Réservez ces dates : du samedi 1er avril au dimanche 2 avril (salle des Pressoirs d'Épernon). Philippe Gouez, luthier en guitare, et Nadège Anthoine, brodeuse d'art à Hanches, seront présents à cet événement.

Dernière info - La Maison des Projets

Après les travaux d'isolation et d'installation des fenêtres, la phase d'aménagement intérieure se poursuit avec la pose des installations électriques et de la plomberie. A suivre ...

Horaires d'ouverture de la mairie

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 15h45 à 17h45.

Les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00.

La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 8 avril 2023 (veille de Pâques).

Le service urbanisme reçoit sur rendez-vous.

Pour les seniors

Proposés par Brain up et financés par les caisses de retraite et la Mutualité Française du Val de Loire :

Ateliers « Sommeil sophrologie », sur 4 séances (2 assurées par une psychologue et 2 autres par une sophrologue), de 2h chacune de 14h à 16h les mardis 23 et 30 mai, 6 et 13 juin 2023. Groupe de 9 personnes minimum et jusqu'à 15 maximum.

En collaboration avec la MSA :

Session de secourisme, animée par la Croix Rouge : date à définir.

Un pot de convivialité sera offert.

Fête du Printemps 2023

Elle aura lieu le **samedi 13 Mai 2023 après-midi à 14 h.**

Comme l'année précédente, un goûter sera servi pendant que Jean-Pierre MÉNAGER et son orchestre feront danser nos anciens.

Les invitations seront envoyées prochainement.

Le soir, Jean-Pierre MÉNAGER animera un spectacle pour tous les âges « La France en chansons ».

SPECTACLE & FORUM

« Ma retraite, j'en profite » le 4 mai 2023

Après-midi ludique de 13h30 à 17h **pour les jeunes retraités de 60 à 75 ans** avec :

Un forum bien vieillir (divers stands : caisses de retraite, associations locales et Mairie).

Un spectacle théâtral interprété par la compagnie Vol de nuit (spectacle gratuit).

Objectifs :

- ♦ Sensibiliser les jeunes retraités à la prévention Santé.
- ♦ Présenter les actions de prévention portées par les institutions.
- ♦ Mettre en valeur les actions du territoire.

Le dispositif grand froid

Il a été activé le 21 janvier dernier.

Dans le cadre de ce dispositif mis en place par la Préfecture, les personnes inscrites sur le registre de la commune ont été appelées par les membres de la commission sociale.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en appelant

Nicole LE TUTOUR

Le matin au 02.37.83.80.82

État civil

Naissances

DOS SANTOS MATEUS Rose
03.02.2023

Décès

HAUGOMAT Roger
09.12.2022

DELAFOY Micheline
née GIGON
28.12.2022

MAUGUIN Micheline
née PAVARD
13.01.2023

PIED-TROTIGNON Christine
née DOLEANS
15.01.2023

NEBATI Ali
05.02.2023

PIWOWARSKI Adam
24.02.2023

Règlementation

Rappel : sur les places en zone bleue (rue de la Barre, rue de la Billardièrre et rue de l'église), pensez à mettre votre disque, respectez les emplacements délimités et laissez le passage pour les piétons.

En dehors des emplacements, vous encourez un PV de 35€.

Lutte contre les chenilles processionnaires

Les propriétaires ou les locataires de biens immobiliers relevant la présence de chenilles processionnaires dans leurs végétaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires, chaque année, pour éradiquer efficacement la colonie. (Arrêté permanent n°069/15 Lutte contre les chenilles processionnaires).

Voir le site de la mairie pour plus d'informations.